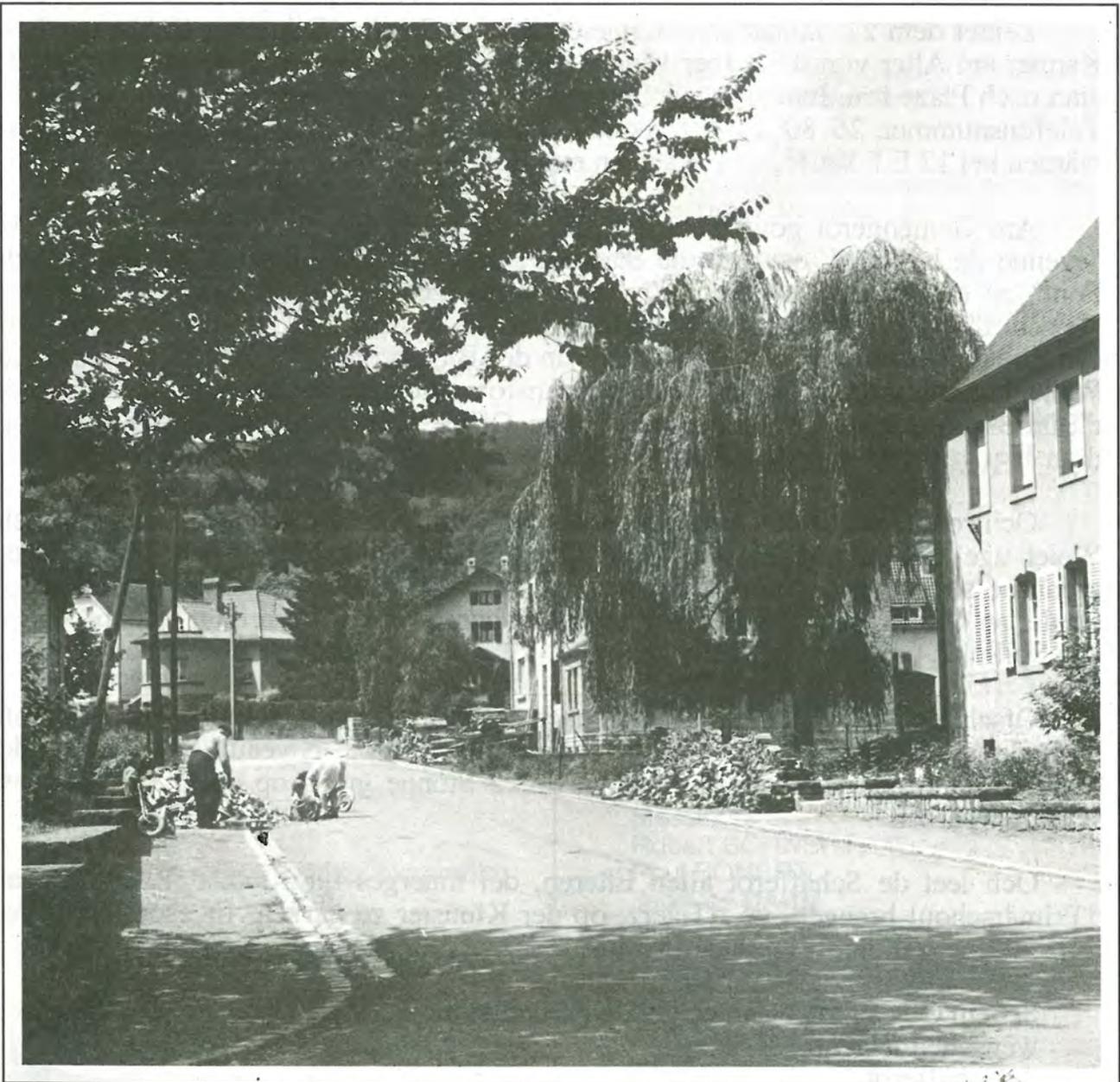


Den Deiwelselter

INFORMATIIONSBLAT VUN DER GEMENG DIKRICH

1/2002

20. März 2002



D'Rue des Roses géint 1950 - Duerno ass se an d'Dr Mambourgstrooss ëmbeannt ginn, nom Dr Albert Mambourg (+ 1952), deen och Gemengekonselljee war.



Editorial

De Gilsdréfer Kueb, deen an der Fuesend iwwer Dikrich flitt, huet jo gemengt, hei zu Dikrich hätte mir net nëmme vill Schantercher, mee mir géifen se och ze laang halen. Natiirlech gëtt et eng Rei vun deene Schantercher - wat jo een Zeechen ass, datt eppes geschitt - mee et stëmmt net, datt se iwwert d'Mooss laang daueren.

Op der "Aler Brauerei" leeft déi 2. Bauphas vum Internat un, de Réibau vum ënnerirdische Parking gëtt ugefang, an der "Aler Seeërei" gëtt d'Buedemheizung verluegt an déi technesch Anlag installéiert an op dem Site "Killhaus" gi 50 Parkplazen amenagéiert.

Zënter dem 21. Januar fonktionnéiert déi nei Crèche "Dikricher Däbbessen". 48 Kanner am Alter vun 0 - 4 Joer kënnen hei a verschiddene Gruppen betreit ginn. Et sinn nach Plaze fräi, Intressente sollen sech w.e.g. bei der chargée de direction op der Telefonsnummer 26 80 17 - 1 mellen. Wann d'Crèche da voll ausgelaascht ass, wärden hei 12 Edukatricen, ee Kach an eng Botzfra am Asaz sinn.

Am Gemengerot gouf dann och de Plang gestëmmt, fir d'Infrastruktur an der "avenue de la Gare", der "rue de Stavelot", der "rue de l'Industrie" an der "rue du Pont" ze erneieren. An deem Zesammenhank gëtt dann och een ënnerirdischen "Bassin d'orage" am Park installéiert an den Ofwaasserkanal vun der Brauerei kritt een direkten Uschloss un de Kollektur vun der Bleesbréck. Am Wellshaus (dem Ale Polizeikommissariat) ginn am Fréijoer Transformatiounsarbechten un. Hei kommen d'Büroe vun der Recette communale, dem Office social an dem Agent municipal dran.

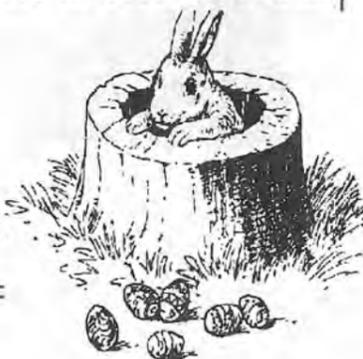
Och rondrëm Dikrich ass so munches geschitt. Am "Jongebësch" gouf een neie Weier ugeluegt, um "Kräizwee" vun "Ons Jongen" hunn d'Beem aus Sécherheetsgrënn ee sogenannte "Verjéungsschnëtt" verpasst kritt, um "Galgebierg" gouf de Chalet an d'Rei gesat, ee neie Grill gebaut an hannert der Vizerei am Walebroch ass eng Spillplaz fir Pétanque ugeluegt ginn.

Ofschléissend wëllt de Schäfferot nach een Opruff un d'Leit maachen, weiderhin de Parking am "MATCH" ze benotzen, besonnesch um 2. Niveau, deen dacks eidel steet. Et kann een nämlech vun elo un do 2 Stonne gratis op de groen Emplassementer parken.

Och leet de Schäfferot allen Elteren, déi muerges hir Kanner mam Auto an d'Primärschoul brengen, un d'Häerz, op der Kluuster ze parken, fir esou Trottoiren fräizehalen. Villmools merci am viraus.

Schéin Ouschterdeeg an ee gudde Fréijoersufank
wënschen Iech all
de Schäfferot

Claude HAAGEN Jean-Luc GONNER René BLUM



Résumé de la séance du Conseil communal du 04 décembre 2001

A. Séance publique

Ordre du jour

01. Présentation Leader +
02. Organisation scolaire 2001/2002:
 - Approbation de contrats de travail temporaires conclus avec des chargés de cours remplaçants
 - Démission honorable à accorder à une chargée de direction
 - Nomination de chargés de cours temporaires + approbation des contrats de louage de service
 - Epargne scolaire: Ajustement de la participation de la Commune de Diekirch
 - Engagement de personnel pour heures d'études surveillées
03. Modifications temporaires au règlement de la circulation:
 - Ratification de règlements d'urgence édictés par le Collège échevinal
04. Approbation de plusieurs décomptes
05. Approbation de plusieurs contrats de bail
06. Acceptation d'un legs
07. Demandes de subsides extraordinaires
08. Syndicat intercommunal SIDEN:
 - Adhésion des communes de Grosbous et Kautenbach
09. Approbation d'actes notariés
10. Personnel communal:
 - Engagement et approbation de contrats d'auxiliaires temporaires

11. Approbation de devis
12. CIPA Résidence du Parc:
 - a. engagement d'un infirmier m/f 50%
 - b. changement d'un poste d'infirmier 50% > 100 %
13. Office social: renouvellement périodique d'un cinquième
14. Urbanisme: approbation définitive du PAP "Auf der Straß"
15. Ecole de Musique:
 - Approbation de l'organisation technique définitive 2001/2002
16. Ajustement d'une taxe
17. Questions posées par Déi Gréng
18. Divers

B. Séance de travail

Présences:

Monsieur Claude HAAGEN,
bourgmestre-président
Messieurs Jean-Luc GONNER,
René BLUM, échevins

Messieurs
Robert BOHNERT,
Paul BONERT,
Jacques DAHM,
Nico MICHELS, Claude THILL,
Nico HAMEN, Frank THILLEN,
Emile EISCHEN, conseillers

Monsieur Léon MOUREAUD,
secrétaire communal

*

Conseil communal

1. Présentation Leader +

Le conseil communal a décidé unanimement

a) de se porter chef de file pour la première phase de programmation LEADER + dans notre région.

b) de mettre à disposition les moyens nécessaires pour la réalisation de la première phase du LEADER +.

2. Organisation scolaire 2001/2002

1. Le conseil communal a approuvé à l'unanimité des voix des contrats de travail temporaires conclus avec les remplaçants dans l'école primaire de la Ville de Diekirch.

2. Le conseil communal a décidé d'accorder avec effet au 18.09.2001 à la dame Joëlle Fischbach-Molitor démission honorable de ses fonctions de chargée de cours remplaçante temporaire à l'école primaire de Diekirch.

3. Le conseil communal a décidé

a) d'engager le sieur Michel TORRES comme chargé de direction, remplaçant la titulaire Martine KRACK-DOEMER jusqu'à la fin de son congé parental.

b) d'engager la dame Danielle SCHMITMONS comme chargée de direction, remplaçant la titulaire Marianne KOHL-SCHAEFFER pendant la période d'absence de son congé de maternité

4. A l'unanimité des voix le Conseil communal a décidé de verser à partir de l'exercice scolaire 2001/2002, et jusqu'à décision contraire, sur chacun des livrets d'épargne nouvellement ouverts par la BCEE aux élèves de la première année d'études primaires un montant unique de 15,00 euros.

4. Approbation de plusieurs décomptes

Le Conseil communal,

a) a décidé unanimement d'approuver

1) le décompte "Étude pour constructions nouvelles en annexe du stade et de la piscine" au montant total de 826.344,- francs.

2) le décompte "CIPA: Mise en conformité de la sécurité du bâtiment" au montant total de 1.033.827,- francs

3) le décompte "CIPA: Divers travaux de réaménagement" au montant total de 1.310.441,- francs

4) le décompte "CIPA: Réaménagement et réfection du carrelage et des siphons des 10 terrasses au 5ième étage" au montant total de 519.796,- francs

5) le décompte "CIPA: Acquisition de lits d'infirmier" au montant total de 1.595.681,- francs

6) le décompte "Remplacement et extensions des infrastructures souterraines: place Dominique - rue Vieille - rue de la Sûre - rue Tschiderer" au montant total de 5.866.693,- francs

7) le décompte "Sauerwiss: Extension réseau urbain à eau chaude jusqu'à l'immeuble Kisch" au montant total de 490.680,- francs

8) le décompte "Acquisition de 100 chaises empilables pour fêtes publiques" au montant total de 143.037,- francs

9) le décompte "Remplacement du véhicule utilitaire Isuzu-Jeep du service forestier" au montant total de 1.028.704,- francs

10) le décompte "Service Technique: Remplacement de la balayeuse automotrice" au montant total de 4.551.420,- francs

11) le décompte "Acquisition d'une sableuse conteneur pour camion" au montant total de 1.018.881,- francs

12) le décompte "Service Technique atelier-garages: remplacement des fermetures extérieures" au montant total de 1.528.826,- francs

13) le décompte "Acquisition de drapeaux" au montant total de 247.571,- francs

14) le décompte "Mise en place des candélabres pour fleurs et bacs en béton" au montant total de 981.264,- francs

Conseil communal

15) le décompte "Services Industriels: Acquisition d'un fourgon Diesel" au montant total de 712.868,- francs

16) le décompte "Centre complémentaire: Raccordement de la chaufferie au réseau urbain à eau chaude" au montant total de 809.364,- francs

17) le décompte "Remplacement de la conduite principale dans la rue du Pensionnat" au montant total de 765.887,- francs

18) le décompte "Mesures d'exécution de la carte biotopique (1999)" au montant total de 965.753,- francs

19) le décompte "Mesures d'exécution de la carte biotopique (2000)" au montant total de 456.501,- francs

20) le décompte "Ecole gardienne Sauerwiss: réfection de la toiture" au montant total de 915.377,- francs

21) le décompte "Projet pilote Thermographies (2000)" au montant total de 64.000,- francs

22) le décompte "Ancienne Distillerie: Réaménagement partiel" au montant total de 4.458.131,- francs

b) a décidé par six voix contre cinq d'approuver

le décompte "Installation d'un monument devant la Gare CFL" au montant total de 3.789.486,- francs.

5. Approbation de contrats de bail

Le Conseil communal a approuvé unanimement

1) un contrat de bail conclu le 19.10.2001 entre la Ville de Diekirch et la dame Maria Eunice RODRIGUES

Objet: maison d'habitation sise à Diekirch, 67, rue de la Croix

2) un contrat de bail conclu le 19.10.2001 entre la Ville de Diekirch et le sieur Manuel MARTIN ESPINOLA

Objet: maison unifamiliale sise à Diekirch, 24, rue de l'Étoile

6. Acceptation d'un legs

Le Conseil communal a décidé unanimement d'accepter la disposition testamentaire en faveur de l'Administration communale de la Ville de Diekirch contenu dans le testament de feu dame Julie DUDZINSKI-SCHMITZ.

7. Allocation d'un subside extraordinaire

Le Conseil communal a décidé d'accorder un subside extraordinaire de 65.000,- francs à l'association "GAART an HEEM DIKRICH", dans l'intérêt de l'organisation des festivités à l'occasion de son 75e anniversaire.

8. Syndicat intercommunal SIDEN

Le Conseil communal a décidé unanimement

a) de se prononcer pour l'adhésion de la commune de GROUSBOUS au Syndicat intercommunal SIDEN.

b) de se prononcer pour l'adhésion de la commune de KAUTENBACH au Syndicat intercommunal SIDEN.

9. Approbation d'actes notariés

Le Conseil communal a décidé à l'unanimité des voix d'approuver les actes notariés suivants :

a) acte de cession passé le 29 novembre 2001 par devant Me Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch, et par lequel les Consorts Toussaint cèdent à la COMMUNE de DIEKIRCH :

un immeuble, sis à Diekirch, route de Gilsdorf, inscrit au cadastre comme suit:

Commune de Diekirch,
section B Über der Sauer,
lieu-dit "Altwasser"
place, numéro cadastral 75/1241,
contenance: 7 ares 57 centiares

b) acte de vente passé le 29 novembre 2001 par devant Me Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch et par lequel les consorts WEBER-HOLTZ cèdent à la Commune de Diekirch :

Conseil communal

propriété immobilière, sise à Diekirch, 5, rue des Ecoles, inscrite au cadastre comme suit:

Commune de Diekirch,
section A de Diekirch,
lieu-dit "rue des Ecoles"
maison place,
numéro cadastral 673/2942,
contenance: 92 centiares
jardin, numéro cadastral
680/5082,
contenance: 3 ares 20 centiares

c) un acte de vente passé le 29 novembre 2001 par devant Me Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch, par lequel la Commune de Diekirch cède à la dame Suzanne MANON, veuve de Louis JACOBY :

un immeuble sis à Diekirch, rue Frebso, inscrit au cadastre comme suit:

Commune de Diekirch,
section A de Diekirch,
lieu-dit "Frebso"
place, numéro cadastral
473/7641,
contenance: 34 centiares

d) un acte de cession passé le 29 novembre 2001 par devant Me Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch, par lequel les Consorts Hoffmann cèdent à la Commune de Diekirch :

l'immeuble, sis à Diekirch, route de Gilsdorf, inscrit au cadastre comme suit:

Commune de Diekirch,
section B Über der Sauer,
lieu-dit "Auf der Lohmühle"
place, numéro cadastral 68/2,
contenance: 8 centiares

e) un acte de vente passé le 30 octobre 2001 par devant Me Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch, par lequel les Consorts JAGER cèdent à la Commune de Diekirch :

leur propriété immobilière, sise à Diekirch 14, rue de l'Hôpital, inscrite au cadastre comme suit:

Commune de Diekirch,
section A de Diekirch,
lieu-dit "rue de l'Hôpital",
numéro cadastral 1912/7073,

maison-place, contenance: 10,00 ares
terrain planté, contenance:
34 ares 60 centiares

10. Personnel communal

Le Conseil communal a approuvé plusieurs contrats de travail conclus avec des auxiliaires temporaires (DAT).

11. Approbation d'un devis: Carte biotopique Mesures d'exécution 2002

Le Conseil communal a approuvé un devis au montant total de 7'436,81 Euros et concernant la mise en exécution de mesures de la carte biotopique pendant l'exercice 2002.

12. CIPA Résidence du Parc

Le Conseil communal a décidé

a) de nommer la demoiselle Isabelle SCHMIT de Diekirch infirmière à tâche partielle (50%) à partir du 15.12.2001 au CIPA Résidence du Parc à Diekirch.

b) de changer un poste d'infirmier (m/f) à tâche partielle (50%) en poste d'infirmier (m/f) à tâche complète.

13. OFFICE SOCIAL: Renouvellement périodique d'un cinquième du Bureau

Le Conseil communal a décidé unanimement de nommer le sieur Gaston LEINER, instituteur en retraite, domicilié à Diekirch, membre de l'Office Social de la Ville de Diekirch à partir du 01.01.2002 et ceci pour un terme de 5 ans.

Suite au renouvellement ci-dessus, la composition du Bureau de l'Office Social de la Ville de Diekirch, d'après le rang d'ancienneté des membres, est maintenant la suivante:

1. PHILIPPE-WEALER Tonia
01.01.1998 - 31.12.2002
2. JACOB-ZIGER Marie-Louise
01.01.1999 - 31.12.2003
3. SCHMOETTEN André
01.01.2000 - 31.12.2004
4. HEUSCHLING Jean-Pierre
01.01.2001 - 31.12.2005
5. LEINER Gaston
01.01.2002 - 31.12.2006

Conseil communal

14. URBANISME: Approbation définitive: PAP "Auf der Strass"

Le Conseil communal a décidé par 7 voix contre 4 d'approuver DÉFINITIVEMENT le projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Diekirch, au lieu-dit "Auf der Strass", présenté par l'avocat René Steichen pour le compte des sieurs Jean-Pierre Schmitz et Jacquot Schwertzer.

15. École de musique

Le Conseil communal a approuvé l'organisation technique définitive pour l'année scolaire 2001/2002.

16. REGLEMENT-TAXE GÉNÉRAL: Chapitre I: AMBULANCE: Ajustement des tarifs concernant l'utilisation des voitures-ambulances

Le Conseil communal a décidé unanimement de fixer les tarifs d'utilisation des voitures-ambulances à partir du 01.01.2002 comme suit:

TARIFS POUR LE TRANSPORT SUR LE TERRITOIRE OU EN DEHORS DU TERRITOIRE DE STATIONNEMENT DE L'AMBULANCE:

a) Forfait pour 1 personne transportée
25,00 Euros
(y compris les taxes de nettoyage et de désinfection)

b) Tarif kilométrique uniforme
0,75 Euro

c) Les ambulanciers, leur conjoint ainsi que leurs ascendants, faisant partie de leur ménage sont dispensés du paiement des taxes d'utilisation de l'ambulance.

d) Pour les transports décommandés et les courses à vide les mêmes tarifs sont appliqués.

e) Au cas où il devra être procédé exceptionnellement au transport de deux personnes simultanément, les tarifs énumérés ci-dessus seront répartis à parts égales entre les deux personnes concernées.

B) SÉANCE DE TRAVAIL

Présentation du concours d'architecte en vue de la réalisation d'un complexe scolaire à Diekirch.

Résumé de la séance du Conseil communal du 13 décembre 2001

A. Séance publique

Ordre du jour

01. Organisation scolaire 2001/2002
- Approbation de contrats de travail temporaires conclus avec des chargés de cours remplaçants
02. Modifications temporaires au règlement de la circulation:
- Ratification de règlements d'urgence édictés par le Collège échevinal

04. Subsidés ordinaires 2002

05. Nuits blanches 2002

06. Demande Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch d'utiliser le nom de DIEKIRCH sur les emballages et supports de communication

07. Ecole de Musique:
- Révision du classement d'une chargée de cours

Conseil communal

- 08. Personnel communal:**
- Fixation des effectifs du cadre fermé
- 09. CIPA Résidence du Parc:**
- Fixation des effectifs du cadre fermé
- Approbation d'un contrat de travail
- Ajustement des prix de pension
- 10. Syndicat intercommunal SIDEN**
- Adhésion de la commune de Hoscheid
- 11. Fixation des taux d'imposition pour 2002**
- 12. Office social:**
- Comptes 1999
- Budget rectifié 2001 et budget 2002
- 13. Approbation de devis révisés**
- 14. Vote de crédits spéciaux et crédits spéciaux supplémentaires**
- 15. Projets extraordinaires à inscrire au budget de l'exercice 2002**
- 16. Budget rectifié 2001 et budget 2002**
- 17. Divers**

Présences:

Monsieur Claude HAAGEN,
bourgmestre-président
Messieurs Jean-Luc GONNER,
René BLUM, échevins

Messieurs
Robert BOHNERT,
Paul BONERT (abs. pts 1-8 incl.)
Jacques DAHM,
Nico MICHELS, Claude THILL,
Nico HAMEN, Frank THILLEN,
Emile EISCHEN, conseillers

Monsieur Léon MOUREAUD,
secrétaire communal

*

1. Organisation scolaire 2001/2002

Le Conseil communal a approuvé des contrats de travail temporaires conclus avec des chargés de cours remplaçant.

3. Approbation de plusieurs décomptes

Le Conseil communal

a) a décidé unanimement d'approuver

1) le décompte "Service Technique: Réaménagement de la cour de l'Atelier-garages" au montant total de 1.194.943.- francs

2) le décompte "Service d'Incendie: Acquisition d'armoires de vestiaires" au montant total de 480.000.- francs

3) le décompte "Atelier-garages: Réfection de la façade" au montant total de 739.318.- francs

4) le décompte "Service d'Incendie et Ambulance: Acquisition d'armoires murales" au montant total de 391.426.- francs

5) le décompte "Centre de Secours: Travaux de réfection de la façade" au montant total de 327.170.- francs

b) a décidé par 9 voix contre 1 d'approuver

le décompte "Aménagement d'un parking dans la rue Alexis Heck" au montant total de 3.542.540.- francs.

4. Subsidés ordinaires 2002

Le Conseil communal a décidé de fixer les subsidés ordinaires pour l'exercice 2002 comme suit :

Amiperas Diekirch	500,00 Euros
D'Eselen aus der Sauerstad Dikrich	275,00 Euros
Guides Saint-Laurent	620,00 Euros
Scouts Tony Noesen	620,00 Euros
Natur- a Vulleschutzliga Sectioun Dikrich	275,00 Euros
Mateneen Doheem	275,00 Euros
Société des Artisans	150,00 Euros
LPPD section Diekirch/Vianden	140,00 Euros
Amicale Ons Jongen Dikrich	140,00 Euros
Amicale des Anciens Artilleurs	140,00 Euros
Société Protectrice des Animaux Ettelbruck/Diekirch	140,00 Euros

Conseil communal

Sammler-Club Norden	125,00 Euros
Action Catholique Féminine Diekirch	125,00 Euros
Association des Parents d'élèves et des élèves de l'Ecole de Musique de la Ville de Diekirch a.s.b.l.	125,00 Euros
Association des Parents d'élèves des écoles comunales	125,00 Euros
Association des Parents d'élèves de l'école portugaise	125,00 Euros
leselsfrënn Lëtzebuerg	125,00 Euros

Syndicat d'Initiative 1.860,00 Euros

Comice Agricole Diekirch 150,00 Euros
Coin de Terre et du Foyer Diekirch 275,00 Euros

Union des Apiculteurs, canton Diekirch 140,00 Euros

Foyer de la Femme Diekirch 620,00 Euros

Schachclub Nordstad 150,00 Euros
Cercle Philatélique 150,00 Euros
Les Amis du Vieux Diekirch 275,00 Euros
La Palette 275,00 Euros
Dikricher Photo-Club a.s.b.l. 275,00 Euros
Amitiés Italo-Luxembourgeoises 150,00 Euros

Intellectuels Catholiques du Nord 275,00 Euros

Mosaïk 275,00 Euros
Ciné Caméra Diekirch 140,00 Euros
Cercle de Philosophie 125,00 Euros

Chorale Ste Cécile Diekirch 550,00 Euros
Sängerbond Diekirch 550,00 Euros
Dikricher Solschlësselcher 550,00 Euros
Fanfare du Lycée Classique 250,00 Euros

LASEP Diekirch 1.240,00 Euros

SCHWÄNZSCHULL DIKRICH 410,00 Euros

Corps des Sapeurs-Pompiers 620,00 Euros

Prix de la Ville de Diekirch pour la Conservation du Patrimoine Naturel 375,00 Euros

Amis de la Pêche Diekirch 300,00 Euros
ARA-Nord (Arbitres) 165,00 Euros
Basketball-Club Diekirch (BBCD) 595,00 Euros

Cercle Athlétique CELTIC 1.190,00 Euros

Cercle de Natation 595,00 Euros

Cercle de Plongée OCTOPUS Diekirch	225,00 Euros
Cercle Nautique Diekirch (canoë-kayak)	450,00 Euros
CHEV-Escime Diekirch	720,00 Euros
CHEV-Handball Diekirch	1.190,00 Euros
CHEV-Volleyball Diekirch	485,00 Euros
Entente des Sociétés sportives Diekirch	425,00 Euros

FCM Young Boys Diekirch 1.240,00 Euros

Pranayama Yoga Diekirch 250,00 Euros
Société de Gymnastique Diekirch 1.190,00 Euros

Taekwondo-Club Diekirch 500,00 Euros
Tennis-Club Diekirch 745,00 Euros

Velo-Club Diekirch 595,00 Euros
Dikricher Amicale Iwwer Bierg an Dall 250,00 Euros

Ski-Club Dikrich 125,00 Euros

5. Fixation des nuits blanches générales pour la Commune de Diekirch Exercice 2002

Le Conseil communal a décidé à l'unanimité des voix de fixer les nuits blanches générales pour 2002 comme suit :

Jours	Dates	Fêtes/festivités
Mardi	01 janvier	Nouvel An
Vendredi	08 février	Carnaval
Samedi	09 février	idem
Dimanche	10 février	idem
Dimanche	17 février	"Buegsonndig"
Samedi	09 mars	Veille de la Mi-carême
Dimanche	31 mars	Pâques
Lundi	01 avril	Lundi de Pâques
Mardi	30 avril	Veille de la Fête du Travail
Samedi	18 mai	Veille de la Pentecôte
Dimanche	19 mai	Pentecôte
Samedi	22 juin	Veille de la Fête Nationale luxembourgeoise

Conseil communal

Samedi	13 juillet	Veille de la Fête Nationale française	personne individuelle: 1.465 Euros/mois couple: 2.637 Euros/mois
Vendredi	12 juillet	Kermesse "Al Dikrich"	2) provisions uniques forfaitaires: personne individuelle: 1.465 Euros couple: 2.637 Euros
Samedi	13 juillet	idem	10. Syndicat intercommunal SIDEN: Adhésion de la commune de HOSCHEID
Dimanche	14 juillet	idem	
Lundi	15 juillet	idem	
Mardi	16 juillet	idem	
Samedi	20 juillet	Veille de la Fête Nationale belge	Le Conseil communal a décidé unanimement de se prononcer POUR l'adhésion de la commune de HOSCHEID au syndicat intercommunal SIDEN.
Samedi	10 août	Kermesse St. Laurent	11. Fixation des taux d'imposition pour 2002
Dimanche	11 août	idem	
Samedi	12 août	idem	
Samedi	21 septembre	Kermesse de septembre	Le Conseil communal a fixé par 7 voix contre 4 les taux d'imposition pour 2002 comme suit :
Dimanche	22 septembre	idem	1. Pour l'année d'imposition 2002 le taux multiplicateur à appliquer pour la Commune de Diekirch en matière d'impôt commercial est fixé à 275%.
Lundi	23 septembre	idem	
Mardi	24 décembre	Veille de Noël	2. Pour l'année d'imposition 2002 les taux multiplicateurs à appliquer pour la Commune de Diekirch en matière d'impôt foncier sont fixés comme suit:
Mercredi	25 décembre	Noël	
Mardi	31 décembre	St. Sylvestre	
6. Demande Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch S.A			
Le Conseil communal a avisé favorablement une demande du 06 décembre 2001 de la Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch S.A. et aux termes de laquelle la Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch S.A. sollicite l'autorisation d'utiliser un blason inspiré de celui de la Ville de Diekirch sur tous les produits et articles (emballages et supports de communication) de la marque Diekirch.			A:Exploitations agricoles et forestières 480% B1:Constructions commerciales 680% B3:Constructions à usage mixte immeubles non bâtis 480% B4:Maisons unifamiliales Maisons de rapport Constructions à autres usages 250%
9. CIPA Résidence du Parc			12. Office social
1) Le Conseil communal a approuvé un contrat de travail à durée indéterminée conclu avec la demoiselle Isabelle SCHMIT, infirmière à tâche partielle (50%).			Le Conseil communal a approuvé unanimement
2) Le Conseil communal a décidé à l'unanimité des voix de fixer à partir du 01.01.2002 les prix de pension au CIPA comme suit :			1. le compte de l'office social pour l'exercice 1999 comme suit (chiffres en Luf):
1) prix de pension:			Total des recettes ordinaires: 4.253.628 Total des recettes extraordinaires: 682.096 TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES: 4.935.724

Conseil communal

Total des dépenses ordinaires: 4.502.981		
Total des dépenses extraordinaires: 4.502.981		
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES: 4.502.981		
BONI: 432.743		
2. le compte de l'office social pour l'exercice 2000 comme suit (chiffres en Luf):		
Total des recettes: 5.132.900		
Total des dépenses: 5.357.898		
Mali propre à l'exercice: 224.998		
Boni du compte de 1999: 432.743		
Boni général: 207.745		
BONI DÉFINITIF: 207.745		
3. le budget rectifié de l'exercice 2001 comme suit (chiffres en euros):		
Total des recettes: 130.032		
Total des dépenses: 134.990		
Mali propre à l'exercice: 4.958		
Boni du compte de 2000: 5.150		
Boni général: 192		
BONI DÉFINITIF: 192		
4. le budget de l'exercice 2002 comme suit (chiffres en Euros):		
	Service ordinaire	Service extraord.
Total des recettes:	89.985	99.150
Total des dépenses:	152.107
Mali propre à l'exercice:	62.122
Boni fin 2001:	192
Boni général:	99.150
Mali général:	61.930
Transfert de l'ord. à l'extraord.	-61.930	+99.150
BONI DÉFINITIF:	37.220	

13. Approbation de devis révisés

Le Conseil communal a approuvé unanimement :

1. un devis révisé au montant total de 112.791,55 Euros et concernant l'installation de panneaux de signalisation routière illuminés aux 4 carrefours "Place de l'Etoile", "pont de la Sûre", "Hôtel Hiertz" et "Eglise décanale" à Diekirch

2. un 2e devis révisé au montant total de 148.736,11 Euros et concernant la mise au point du réseau TV dans les Grand-rue, rue de l'Hôpital, rue du Pensionnat, rue du Floss, rue Dr. Glaesener et rue Kockelberg à Diekirch.

3. un devis révisé au montant total de 168.567,60 Euros et concernant l'installation du réseau urbain à eau chaude dans l'avenue de la Gare, tronçon Ancien Hôtel de l'Europe > rue de la Brasserie.

14. Vote de crédits spéciaux et crédits spéciaux supplémentaires

Le Conseil communal a voté à l'unanimité des voix :

1. un crédit spécial supplémentaire de 43.381,36 Euros pour l'installation de panneaux de signalisation routière illuminés aux 4 carrefours "Place de l'Etoile", "pont de la Sûre", "Hôtel Hiertz" et "Eglise décanale" à Diekirch.

2. un crédit spécial supplémentaire de 61.973,38 Euros pour la mise au point du réseau TV dans les Grand-rue, rue de l'Hôpital, rue du Pensionnat, rue du Floss, rue Dr. Glaesener et rue Kockelberg à Diekirch.

3. un crédit spécial supplémentaire de 89.241,67 Euros pour l'installation du réseau urbain à eau chaude dans l'avenue de la Gare, tronçon Ancien Hôtel de l'Europe > rue de la Brasserie.

4. un crédit spécial supplémentaire de 648.669.- francs (= 16.080,10 Euros) pour la remise en état de l'immeuble "Al Schwemm" à Diekirch.

5. un crédit spécial supplémentaire de 3.650.000.- francs (= 90.481,14 Euros) pour le réaménagement du quartier Vieux Diekirch.

Conseil communal

16. Résiliation d'une convention avec l'Etat: Service Bibliobus

Le Conseil communal a décidé à l'unanimité des voix de résilier avec effet au

30.06.2002 la convention du 28.06.1995 en ce qui concerne les arrangements convenus au niveau du Service Bibliobus.



Résumé de la séance du Conseil communal du 07 février 2002

A. Séance publique

Ordre du jour

01. Commissions consultatives
02. Organisation scolaire 2001/2002
 - Approbation de contrats de travail conclus avec des chargés de cours remplaçants
 - Aides au devoirs
03. Modifications au règlement de la circulation
04. Personnel communal:
 - Nomination d'un employé (m/f) pour le Service Technique et l'Office social
 - Approbation d'un avenant à un contrat de travail d'auxiliaire temporaire
05. Projet "Bassin d'orage dans l'avenue de la Gare
06. Demandes de subsides extraordinaires
07. CIPA Résidence du Parc:
 - Création de postes
08. Règlement du concours d'architectes pour la construction d'une nouvelle école
09. Avis du Conseil communal au sujet de la vente d'un terrain appartenant à la Fabrique d'Eglise
10. Approbation d'un contrat de bail
11. Approbation d'actes notariés

12. Approbation de plusieurs décomptes
13. Prix de la Ville de Diekirch pour la Conservation du Patrimoine Naturel
14. Ecole de Musique
 - Statuts révisés par le Ministère de l'Intérieur
15. Ajustement d'une taxe
16. Comptes de gestion et administratif 1999
17. Divers

B. Séance secrète

18. Indigénat

Présences:

Monsieur Claude HAAGEN, bourgmestre-président
Messieurs Jean-Luc GONNER, René BLUM, échevins

Messieurs Robert BOHNERT, Paul BONERT, Jacques DAHM, Nico MICHELS, Claude THILL, Nico HAMEN, Frank THILLEN, Emile EISCHEN, conseillers

Monsieur Léon MOUREAUD, secrétaire communal

*

Conseil communal

01. Commissions consultatives

Monsieur le Bourgmestre a informé le Conseil communal que le POSL remplace :

a) dans la Commission de l'Environnement Monsieur René Blum par Monsieur Emile EISCHEN.
Monsieur Eischen remplira les fonctions de Président de la Commission.

b) dans la Commission des Sports Monsieur Paul BIERCHEN par Monsieur Claude THILL.

02. Organisation scolaire

Le Conseil communal a approuvé un contrat de travail à durée déterminée conclu avec la dame Manon Falzani-Wolff, remplaçante de la dame Malou Pagani-Theisen durant son congé de maternité.

03. Modifications au règlement de la circulation

Le Conseil communal approuve unanimement :

a) un règlement d'urgence édicté par le Collège des Bourgmestre et Echevins lors de sa séance du 08.01.2002 et concernant une modification temporaire de la circulation dans la rue Esplanade

b) un règlement d'urgence édicté par le Collège des Bourgmestre et Echevins lors de sa séance du 08.01.2002 et concernant une modification définitive de la circulation dans la rue de l'Industrie

c) un règlement d'urgence édicté par le Collège des Bourgmestre et Echevins lors de sa séance du 28.01.2002 et concernant une modification temporaire de la circulation dans la rue Tschiderer

d) un règlement d'urgence édicté par le Collège des Bourgmestre et Echevins lors de sa séance du 01.02.2002 et concernant la modification temporaire de la circulation à l'occasion de la Cavalcade 2002.

04. Personnel communal

1. Le conseil communal a décidé d'engager à partir du 01.03.2002 la demoiselle Virginie HAMEL de Diekirch

comme employée au Service Technique (50%) et à l'Office Social (50%).

2. Le conseil communal a approuvé un avenant au contrat de travail conclu avec le sieur Marc Wolter de Diekirch et consistant en un prolongement de son contrat d'auxiliaire temporaire.

05. Projet "Bassin d'orage"

Le Conseil communal a approuvé unanimement le projet global au montant total de 317.850.877.- francs et concernant la construction d'un bassin d'orage dans l'avenue de la Gare à Diekirch.

06. Demandes de subsides extraordinaires

Le Conseil communal a décidé d'allouer des subsides extraordinaires aux associations suivantes :

1. Tour de Luxembourg : 12.500 Euros (arrivée de l'étape finale à Diekirch)

2. Iselsfrënn : 400 Euros (financement des frais de publication des statuts)

3. Ligue luxembourgeoise des mutilés et invalides de guerre 1940-45 : 25 Euros (financement de ses activités)

07. CIPA Résidence du Parc

A l'unanimité des voix le conseil communal a décidé de créer les postes ci-après :

- un poste d'infirmier à 100% à confier soit à un infirmier occupé à 100% soit à deux infirmiers occupés à tâche partielle (50%) et ceci sur le vu des candidatures introduites

- un poste d'aide-soignant à 100% à confier soit à un aide-soignant occupé à 100% soit à deux aides-soignants occupés à tâche partielle (50%) et ceci sur le vu des candidatures introduites

- un poste d'aide-soignant à 50%

08. Règlement du concours d'architecte

Le Conseil communal a approuvé à l'unanimité des voix le règlement du concours d'architecte pour la construction

Conseil communal

d'une nouvelle école à Diekirch.

09. Avis du Conseil communal au sujet de la vente d'un terrain appartenant à la Fabrique d'Eglise

Par 8 voix positives et 3 abstentions le conseil communal a avisé favorablement un compromis de vente par lequel la Fabrique d'Eglise cède au sieur Paul Colling de Diekirch un terrain de 2,63 ares sis à Diekirch, route de Gilsdorf.

10. Approbation d'un contrat de bail

Le conseil communal a approuvé un contrat de bail conclu entre la Centrale Paysanne et la Commune de Diekirch et concernant un terrain sis à Diekirch, rue de l'Industrie.

11. Approbation d'actes notariés

Le conseil communal a approuvé unanimement les actes notariés suivants :

1. acte de cession conclu entre la S.A. « M IMMOBILIER » et la Ville de Diekirch. « M IMMOBILIER » cède à la Ville de Diekirch un terrain de 69 centiares sis à Diekirch, rue Esplanade.

2. acte de vente conclu entre Office social de Diekirch et la Ville de Diekirch. L'Office Social vend à la Commune de Diekirch une maison-place avec jardin sise à Diekirch, rue de la Croix.

3. acte d'échange conclu entre Hendrik KORNELIS - DE LUGT et Commune de Diekirch. Echange concernant des parcelles de terrain sises à Diekirch au lieu-dit « Seiteschgrund »

4. acte de cession conclu entre Cathérine CROISE-JUNCK et Commune de Diekirch. Mme Cathérine CROISE-JUNCK cède à la Commune de Diekirch un chemin de 25 centiares sis à Diekirch, rue Esplanade.

12. Approbation de plusieurs décomptes

Le Conseil communal a approuvé unanimement les décomptes ci-après :

1. Le décompte « Voirie rurale : revêtement en béton asphaltique du chemin

rural <Hannert der Seitert> » au montant total de 2.192.382.- francs

2. le décompte « Aménagement de la maison Goergen en vue de l'installation d'une crèche » au montant total de 87.263.- francs (projet non réalisé)

3. le décompte « Réfection des gouttières défectueuses aux bureaux et garages du Service Technique » au montant total de 418.609.- francs

4. le décompte « Mise en état des rues de l'Etoile et rue des Remparts » au montant total de 12.486.839.- francs

5. le décompte « Eclairage de style rue Bamertal, route de Larochette et rue Clairefontaine » au montant total de 478.304.- francs

6. le décompte « Illumination extérieure de l'église décanale » au montant total de 226.024.- francs

7. le décompte « Remise en état des immeubles appartenant à la Commune - 1^{ère} étape » au montant total de 7.444.317.- francs

8. le décompte « Remise en état des immeubles appartenant à la Commune - 2^e étape » au montant total de 17.992.438.- francs.

13. Prix de la Ville de Diekirch pour la Conservation du Patrimoine Naturel

Sur proposition de la Commission de l'Environnement, le Conseil communal a décidé unanimement d'accorder le Prix de la Ville de Diekirch pour la Conservation du Patrimoine Naturel 2001 à la LNVL - section Diekirch - pour le placement de nichoirs.

14. Approbation de statuts

Le Conseil communal a approuvé les statuts concernant la création d'un syndicat intercommunal des villes de Diekirch et d'Ettelbruck pour l'organisation et la gestion d'un établissement d'enseignement musical.

15. Ajustement d'une taxe

Le Conseil communal a décidé par 10 voix positives et 1 abstention d'introduire

Conseil communal

une taxe pour la mise en décharge de déchets sur une déponie fixe sise à Diekirch/Friedhaff svt le texte proposé par le Ministère de l'Intérieur.

16. Comptes de gestion et administratif 1999

16.1 Compte de gestion 1999

Le Conseil communal a arrêté unanimement et provisoirement ledit compte conformément au tableau récapitulatif ci-dessous (chiffres en Luf)

16.2. Compte administratif

Le Conseil communal a décidé par six

voix contre quatre et une abstention d'approuver provisoirement ledit compte administratif au tableau récapitulatif ci-après (chiffres en Luf):

Boni du compte de 1998	173.954.152.-
Recettes ordinaires	759.119.975.-
Recettes extraordinaires	56.933.723.-

Total des recettes	990.007.850.-
--------------------	---------------

Dépenses ordinaires	596.475.615.-
Dépenses extraordinaires	224.715.734.-

Total des dépenses	821.191.349.-
--------------------	---------------

Boni	168.816.501.
-------------	---------------------

B) Séance secrète

Indigénat

Total des recettes	759.119.975.-	56.933.723.-
Total des dépenses	596.475.615.-	224.715.734.-
Boni propre à l'exercice	162.644.360.-	-----
Mali propre à l'exercice	-----	167.782.011.-
Boni du compte de 1998	173.954.152.-	-----
Mali du compte de 1998	-----	-----
Boni général	336.598.512.-	-----
Mali général	-----	-----
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 167.782.011.-	+ 167.782.011.-
Boni définitif	168.816.501.-	



Monument devant la Gare des CFL

Projets extraordinaires à inscrire au budget de 2002

01. Acquisition d'objets de présentation-cadeaux	350.000.- Luf 8'676,27 €
02. Maison Origer: travaux de rénovation	1.700.000.- Luf 42'141,90 €
03. Réfection de la façade et traitement des toitures aux 4 garages près de l'immeuble "Bourg-Bourger"	250.000.- Luf 6'197,34 €
04. Ancienne distillerie: installation d'un monte-charge	425.000.- Luf 10'535,47 €
05. Acquisition d'un chargeur excavateur d'occasion	900.000.- Luf 22'310,43 €
06. Centre de Secours: remplacement du mobilier, tables et chaises de la salle d'instruction	500.000.- Luf 12.394,68 €
07. Service d'Incendie: équipement intérieur du conteneur pour tuyaux, acquisition de tuyaux de refoulement, armatures	600.000.- Luf 14'873,61 €
08. Centre de Secours. révision générale de la machine à laver et séchoir pour tuyaux de refoulement	350.000.- Luf 8'676,27 €
09. Etude et concours d'architecte en vue de la réalisation d'un complexe scolaire	8.500.000.- Luf 210'709,50 €
10. Ecole Sauerwiss: réfection partielle de latoiture	920.000.- Luf 22'806,20 €
11. Etude pour aménagement Centre des Jeunes	500.000.- Luf 12'394,68 €
12. Fonctionnement "Suchtpräventioun an der Gemeng"	350.000.- Luf 8'676,27 €
13. Etude/Analyse CIPA (Résidence du Parc)	460.000.- Luf 11'403,10 €
14. CIPA (Résidence du Parc): acquisition de lits d'infirmierie (3e étape)	1.900.000.- Luf 47'099,77 €
15. CIPA (Résidence du Parc) : acquisition d'un mini-bus	1.700.000.- Luf 42'141,90 €
16. Mesures de protection contre les inondations (projet à réaliser avec les Services de la Gestion de l'Eau)	20.400.000.- Luf 505'702,79 €

17. Confection de carte-plans topographiques	2.500.000.- Luf 61'973,38 €
18. Vieille Ville: mise en place de corbeilles de fleurs et des portiques	1.500.000.- Luf 37'184,03 €
19. Construction d'un pont près de la maison Speicher	35.000.000.- Luf 867'627,34 €



La Sûre derrière la maison Speicher

20. Reconstruction de la "hölze Bréck"	20.000.000.- Luf 495'787,05 €
21. Aires de jeux: travaux de réfection et acquisition de matériel	500.000.- Luf 12'394,68.- €
22. Service des Parcs: acquisition d'une camionnette	950.000.- Luf 23'549,88 €
23. Remise en état et aménagement de l'entrée des toilettes publiques sur la place Guillaume (Kluuster)	500.000.- Luf 12'394,68 €
24. Construction et transformation bâtiment au cimetière	5.520.000.- Luf 136'837,23 €
25. Route de Gilsdorf: assainissement de la canalisation	15.600.000.- Luf 386'713,90 €

Budget 2002

26. Avenue de la Gare: assainissement de la canalisation bassin d'orage (1ere étape)	36.500.000.- Luf 904'811,37 €
27. Participation dans les frais de la STEP du SIDEN (apport en capital)	3.651.744.- Luf 90'524,37 €
28. Assainissement du puits alimentant les réservoirs d'eau potable	3.500.000.- Luf 86'762,73 €
29. Remplacement des podiums amovibles et réglables en hauteur	650.000.- Luf 16'113,08 €
30. Remise en état "Al Kierch" (1ere étape)	1.500.000.- Luf 37'184,03 €
31. Musée National d'Histoire Militaire: acquisition de clôtures de séparation anti-vol et mise en place d'une ventilation au 3e étage	700.000.- Luf 17'352,55 €
32. Centre sportif: élaboration projet pour constructions nouvelles	2.600.000.- Luf 64'452,32 €
33. Stade municipal: acquisition d'un dispositif à haute pression pour le nettoyage de la piste	580.000.- Luf 14'377,82 €
34. Camping: rehaussement de la cheminée	250.000.- Luf 6'197,34 €



rue de l'Hôpital

Budget 2002

35. Camping de la Sûre: installation de 12 armoires-extincteurs	150.000.- Luf 3'718,40 €
36. Rue de l'Hôpital: mise au point du réseau de télédistribution	1.000.000.- Luf 24'789,35 €
37. Renouvellement des liaisons maîtresses entre la station de captage au Herrenberg et les différents répartiteurs principaux du réseau de la télédistribution	1.500.000.- Luf 37'184,03 €
38. Rue Sauerwiss: mise en place du réseau urbain à eau chaude	6.000.000.- Luf 148'736,11 €



rue Sauerwiss

39. Rue Guillaume: mise en place du réseau urbain à eau chaude	3.500.000.- Luf 86'762,73 €
40. Travaux d'infrastructure autour du nouvel internat	19.700.000.- Luf 488'350,24 €
41. Renouvellement de la liaison électrique moyenne tension entre les postes "rue de Monthey" et "Tennisfeld"	4.000.000.- Luf 99'157,41 €
42. Aal Seeërei: remplacement et mise en conformité du poste de transformation de 20 kV/400 V	4.000.000.- Luf 99'157,41 €
43. Stade: renouvellement de l'éclairage	1.500.000.- Luf 37'184,03 €

44. Mise en conformité des tableaux de la répartition électrique de l'éclairage public sur le territoire de Diekirch	1.500.000.- Luf 37'184,03 €
45. Aménagement de mares dans la forêt communale	200.000.- Luf 4'957,87 €
46. Service forestier: remplacement remorque	200.000.- Luf 4'957,87 €
47. Abaissement des bordures auprès de différents passages à piétons (2e étape)	900.000.- Luf 22'310,42 €
48. Mise en oeuvre de la couche de roulement en béton asphaltique sur la voirie du lotissement "In Bedigen"	900.000.- Luf 22'310,42 €
49. Eclairage des abris d'autobus	300.000.- Luf 7'436,81 €
50. Mise en place de nouveaux panneaux "rues" dans la Vieille Ville	750.000.- Luf 18'592,01 €
51. Etude de la circulation	2.700.000.- Luf 66'931,25 €
52. Remise en état du sentier rue Kowalsky-Schlaed	250.000.- Luf 6'197,34 €
53. Acquisition d'une balayeuse automotrice compacte pour la zone piétonne et les ruelles dans le centre-ville	3.750.000.- Luf 92'960,07 €
54. Acquisition de barrières mobiles supplémentaires	150.000.- Luf 3'718,40 €



maisons au nouveau lotissement "in Bedigen"

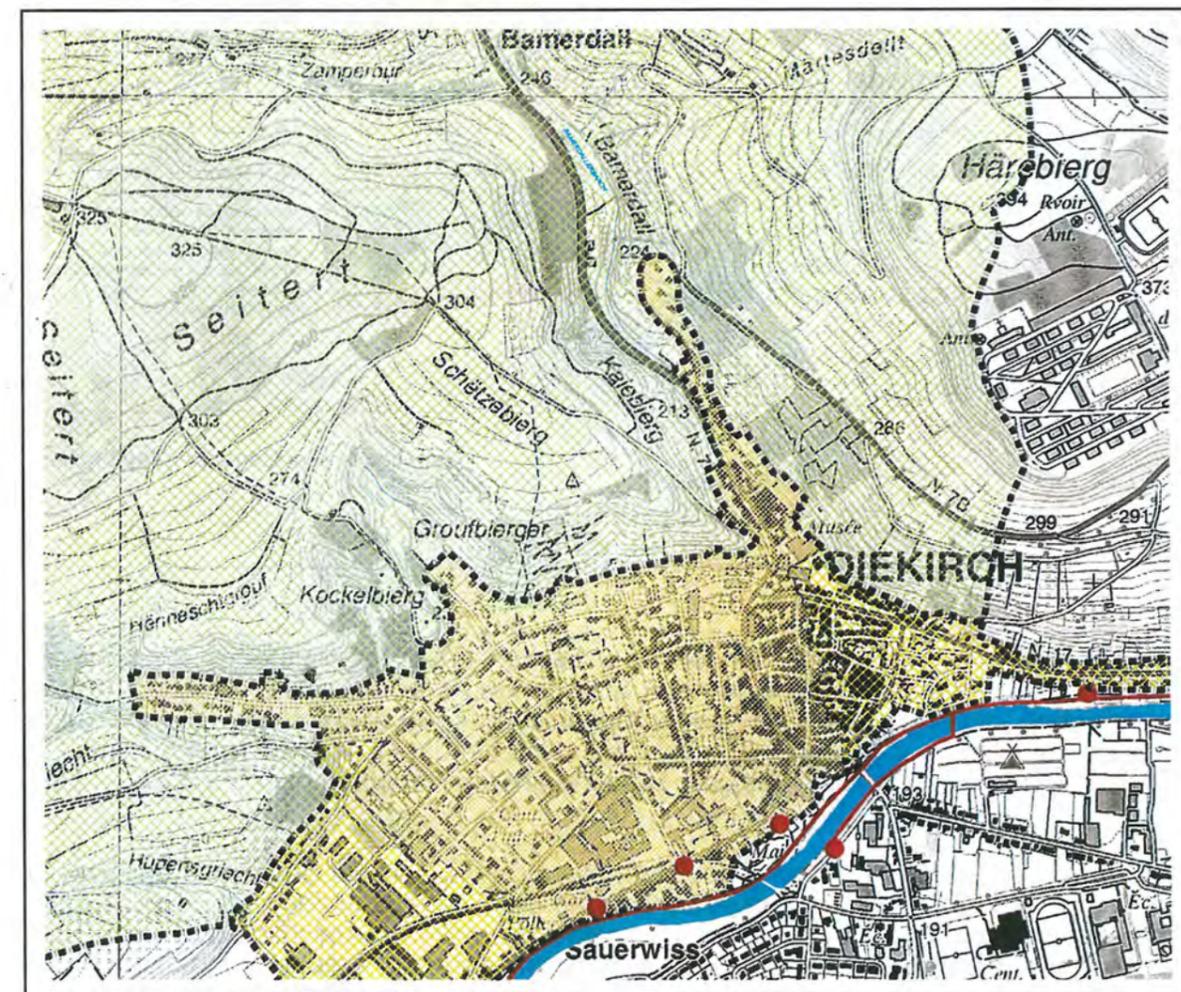
STRASSEN- UND KANALBAUARBEITEN

avenue de la Gare
rue de Stavelot
rue de l'Industrie
rue du Pont

◆◆◆ PLANUNGSANLASS

Die Entwässerung der Stadt Diekirch erfolgt, wie in den meisten luxemburgischen Gemeinden, im **Mischsystem**, d.h. Schmutz und Regenwasser werden in einer gemeinsamen Kanalisation abgeleitet. Das anfallende Abwasser wird an mehreren Punkten dem entlang der Sauer verlaufenden Hauptsammelkanal zugeleitet.

Neben dem Abwasser der Siedlungsflächen gelangt zur Zeit auch unverschmutztes **Quell- und Regenwasser aus den Außengebieten** in die Kanalisation. Als besonders problematisch anzusehen ist die Situation des "Flossbach", welcher in seinem Verlauf mehrere Abwässerkanäle aufnimmt. Das saubere Wasser vermischt sich dabei mit dem Abwasser der Ortslage und gelangt schließlich in die Kläranlage. Die Kläranlage wird durch dieses sogenannte "Fremdwasser" erheblich belastet. Hier ist unbedingt eine Trennung des Bachlaufes vom Kanalsystem anzustreben.



Einzugsgebiet Kanalnetz Diekirch

STRASSEN- UND KANALBAUARBEITEN

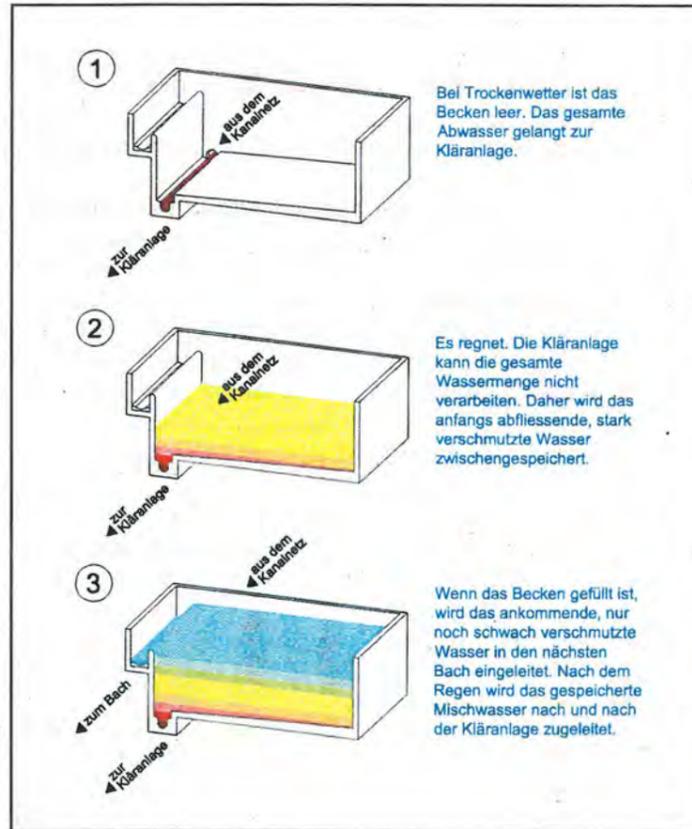
Da die **Kapazität der Kläranlage und der Hauptsammler** begrenzt ist, muss bei stärkerem Regen ein Teil des Mischwassers in ein Gewässer abgeschlagen werden. Bis vor etwa 15 Jahren erfolgte dies einfach über einfache Drosselbauwerke (Regenüberläufe), die dem Gewässer jedoch eine relativ große Schmutzfracht zuführen. Aus **Gewässerschutzgründen** werden heute sogenannte Regenüberlaufbecken gebaut.

Diese halten das stärker verschmutzte Mischwasser zurück und leiten es später weiter zur Kläranlage. Um die Anzahl der Becken zu begrenzen, wird durch den Bau neuer Verbindungskanäle eine Umstrukturierung des Kanalnetzes vorgenommen. Dies ermöglicht, die Kanäle an wenigen Punkten zusammenzuführen und ein **zentrales Regenüberlaufbecken** zu installieren.

Das stärker belastete Abwasser der Brauerei Diekirch wird derzeit in die Ortskanalisation eingeleitet. Hier vermischt es sich mit dem weniger belasteten häuslichen Abwasser und wird bei Regenwetter schließlich in die Sauer entlastet. Zur Verbesserung der gegebenen Verhältnisse ist ein Direktanschluss am Hauptsammler vorgesehen.

Dadurch wird sichergestellt, dass das gesamte Abwasser der Brauerei zur Kläranlage gelangt.

In Verbindung mit den Straßenbauarbeiten ergibt sich die Möglichkeit schadhafte und/oder überlastete Kanäle kostengünstig zu erneuern und damit die Voraussetzungen für einen problemlosen Betrieb des Kanalsystems zu schaffen.



Funktionsweise Regenüberlaufbecken

◆◆◆ BAUPHASEN

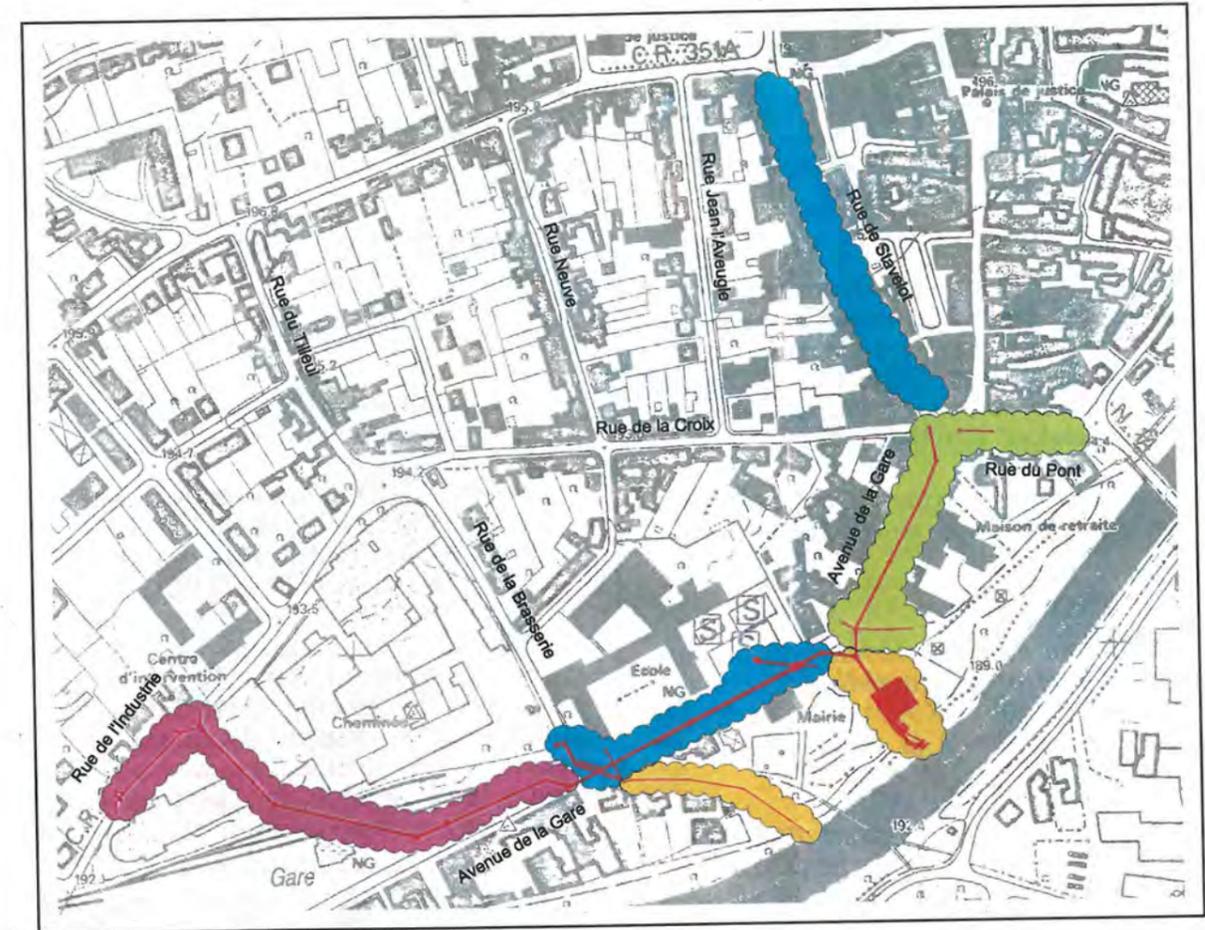
In **Phase 1** werden im Bereich der rue de Stavelot Versorgungsleitungen (Fernwärme, Post) verlegt und anschließend eine neue Strassendecke aufgebracht. Zeitgleich erfolgt die Verlegung neuer Kanäle und Versorgungsleitungen im Bereich der avenue de la Gare. Der neue Kanal wird provisorisch am bestehenden Kanal angeschlossen. Die Bauphase 1 wird mit dem Anschluss der Brauerei an den Hauptsammler abgeschlossen.

Phase 2 beginnt mit der Verlegung des Hauptkanals zwischen der Sauer und der avenue de la Gare. Damit ist der definitive Anschluss an den Hauptsammler hergestellt und der Kanal aus der avenue de la Gare kann umgeklemmt werden. Anschliessend erfolgt der Bau des Regenüberlaufbeckens. Der Anschlusskanal der Brauerei wird durch ein kostengünstiges Reliningverfahren saniert. Dieses Verfahren erfordert keinen Straßenaufbruch.

STRASSEN- UND KANALBAUARBEITEN

In **Phase 3** werden die Arbeiten im Bereich der avenue de la Gare und rue du Pont ausgeführt. Der überlastete Kanal in der avenue de la Gare wird durch leistungsfähigere Rohre in einer größeren Tiefenlage ersetzt. Anschließend werden die Versorgungsleitungen verlegt und die Strassenbauarbeiten durchgeführt.

In **Phase 4** wird der Verbindungskanal zwischen der rue de l'Industrie und der avenue de la Gare hergestellt. Als Bauverfahren kommt ein unterirdischer Rohrvortrieb zur Ausführung, wodurch die geringst mögliche Beeinflussung der Anwohner und des Verkehrs gewährleistet ist. Mit der Herstellung des Kanals in der rue de l'Industrie wird das westliche Einzugsgebiet am neuen Regenüberlaufbecken angeschlossen und der Mischwasserkanal vom Flossbach getrennt.



NUTZEN DER BAUVORHABEN

- bessere Wasserqualität von Sauer und Flossbach
- Entlastung der Kläranlage
- kostengünstigere Erneuerung schadhafter Kanäle
- leistungsfähiges Kanalnetz
- verbesserter Hochwasserschutz im Projektbereich
- Aufwertung des Straßenbereichs

Quelle: Dahlem, Schroeder & associés - ingénieur conseils

Informations culturelles

Cinéma, Concerts, Conférences, Exploration du Monde, Expositions

Cinéma

Ciné SCALA
31, rue Jean l'Aveugle
Tél.: 80 31 29

Das wöchentliche Kinoprogramm erfahren Sie in den **Tageszeitungen**, im **Schaufenster** des Kino "SCALA" und in den **Schaukästen** ("Kluuster", "Château Wirtgen" und am Bahnhof) sowie über das "Infotelefon" No 1821.

Weiterhin ist das Programm auf dem Infokanal der Gemeinde einzusehen (Kanal S 16, 266,25 MHz).

Le programme hebdomadaire du Cinéma est publié dans les **quotidiens**, dans la **vitrine** du Ciné "SCALA" et dans les **vitrines installées** à la Place Guillaume, au Château Wirtgen et à la Gare.

Le programme est également disponible sur l'Infocanal de la Commune (Canal S) 16, 266,25 MHz) et sur "l'Infotelefon" sous le no 1821.

Au programme:

- Ali
- Ice Age
- Kate + Leopold
- Time machine
- Heidi
- Princess Diaries
- Panic Room
- Mothman Prophecies
- Showtime
- Starwars
- We were soldiers
- Nirgendwo in Afrika
- Beautiful Mind

Cinéma français

Mardi, le 26 mars 2002
à 20.00 heures

Tout va bien (On s'en va)

France 2000

durée 95 minutes

Comédie dramatique
de Claude MOURIERAS

avec MIOU MIOU, Sandrine KIBERLAIN,
Natacha REGNIER, Michel PICCOLI,
Laurent POITRENAUX, Hubert KOUNDE,
Martial Di FONZO BO

Il arrive flottant dans un imperméable chiffonné, voyageur sans bagages, atrabilaire et mystérieux, c'est Louis, père plutôt indigne, disparu de la vie de ses trois filles depuis plus de quatre ans. Il y a Claire, la benjamine, la plus fragile, qu'il choisit de revoir en premier et les aînées.



Le retour de cet homme parti un jour sans rien dire et dont le trajet affectif est, au début au moins, incompréhensible, sera évidemment le révélateur des tensi-

ons, des crises, des échecs que chacune a connus. La famille, qu'est-ce que c'est. à quoi ça sert? Pourquoi est-ce si précieux quand cela manque et si lourd à supporter quand cela est trop proche?

Claude MOURIERAS expose le théorème avec beaucoup de sensibilité et pas mal d'humour. Natacha REGNIER, Sandrine KIBERLAIN et MIOU MIOU sont belles et bien: trois actrices sensibles, singulières, trois caractères. Et Michel PICCOLI, le père prodigue, imprévisible et touchant, dont on comprend bientôt l'irrépressible désir de réconciliation alors qu'il voit peu à peu sa mémoire s'effriter, est remarquable, une fois de plus.

Mardi, le 14 mai 2002
à 20.00 heures

Ca ira mieux demain

France 2000

durée 89 minutes

Drame psychologique
de Jeanne LABRUNE

avec Jeanne BALIBAR, Nathalie BAYE,
Isabelle CARRE, Jean-Pierre
DARROUSSIN, Didier BEZACE, Sophie
GUILLEMIN, Danielle DARRIEUX, François
BERLEAND, Dominique BESNEHARD

Dès ses premiers films (par exemple: Si je t'aime ... Prends garde à toi, déjà avec nathalie Baye), Jeanne Labrune a fait preuve d'un certain grain de folie. On le retrouve dans celui-ci avec, en plus, la légèreté de la mélancolie cachée.

Il s'agit d'une espèce de catalogue (irraisonné) des petits tracés d'aujourd'hui, en aucun cas d'une tragédie, même si les personnages, très agités, sont finalement inquiets et assez seuls. Sophie (Nathalie Baye), mariée à Xavier (Jean-Pierre Darroussin), psy de profession mais néanmoins tendu et allant jusqu'à parler à son géranium; il y a Elisabeth (Jeanne Balibar), légèrement dépressive, qui veut se débarasser d'une commode et la donne provisoirement à Sophie, il y a Eve (Danielle Darrieux), souris malicieuse trottant tout le temps avec son petit sac à dos, et encore Marie (Isabelle Carré), qui joue du violoncelle, Annie (Sophie Guillemin), qui voudrait bien qu'on l'aime.

Il en résulte un film écrit, dialogué et joué avec justesse.



Mardi, le 22 octobre
à 20.00 heures

Les destinées sentimentales

France 2000
durée 180 minutes

Saga familiale d'Olivier ASSAYAS
avec Emmanuelle BEART, Charles
BERLING, Isabelle HUPPERT, Oliver
PERRIER, Dominique REYMOND,
André MARCON, Alexandra LONDON

*

Mardi, le 26 novembre
à 20.00 heures

15 Août

France 2001
durée 92 minutes

Comédie dramatique
de Patrick ALESSANDRIN

avec Richard BERRY,
Jean-Pierre DARROUSSIN,
Charles BERLING, Mélanie Thierry,
Selam EL MOUSSI, Manon GAURIN,
Quentin POMMIER, Thomas GOULARD,
Ludmila MIKAEL, Blandine BURY

*

Concerts

Vieille Eglise Saint Laurent

Mercredi, le 20 mars 2002
à 14.00 heures

Concert avec André MERGENTHALER
par le service RBS asbl
(association conventionnée par le
Ministère de la Famille)

Dimanche, le 21 avril
à 17.00 heures

Concert Duo Concertante

Dimanche, le 28 avril 2002
à 18.00 heures

Récital d'orgue
(P. Van Coppenolle)

Mercredi, le 8 mai 2002
à 20.00 heures

Audition du
Conservatoire de musique classe de
M. Jacoby

Vendredi, le 17 mai 2002
à 20.00 heures

Concert
par l'orchestre philharmonique Diekirch

Dimanche, le 02 juin 2002
à 20.00 heures

Concert par le duo Preda

Samedi, le 08 juin 2002
à 20.00 heures

dans le cadre du Festival de guitare de
Beckerich

Récital de guitare

Dimanche, le 09 juin 2002
à 20.00 heures

Audition d'orgue

Forum International pour flûte et piano
du mercredi 17 juillet -
vendredi 26 juillet 2002

Conférences

Informationsowend
vum Fraeforum
mat der
Madame Joëlle SCHANK
chargée de direction vum
Femmes en détresse a.s.b.l.

zum Thema: Gewalt

mat enger Konschtausstellung

"Femme et souffrance"
mat Wierker vun der
Madame Maitée ELTER-FONT
an aneren Kënschtler aus der Region

en Donnesdig, de 6. Juli '02
ëm 20.00 Auer
an der "Aler Hotelschoul"

D'Ausstellung ass och
e Freidig 7. Juli an e Samsdig 8. Juli
op



Exploration du Monde

Saison 2002/2003

Vendredi, le 18 octobre 2002

Océan Indien
Réunion - Maurice - Rodrigues
par Daniel DRION

Vendredi, le 06 décembre 2002

Autriche
au fil des saisons
par Patrick BUREAU

Vendredi, le 24 janvier 2003

**Dans les steppes
d'Asie centrale**
3000 km à cheval

par Priscilla TELMON
et
Sylvain TESSON

Vendredi, le 11 avril 2003

Mexique
Terre de magie
par Jacques MARS

d'Exploration du Monde"

as all Kéier am Sall vum
Kino SCALA (1te Stack)
rue Jean l'Aveugle
ëm 20.15 Auer

Expositions

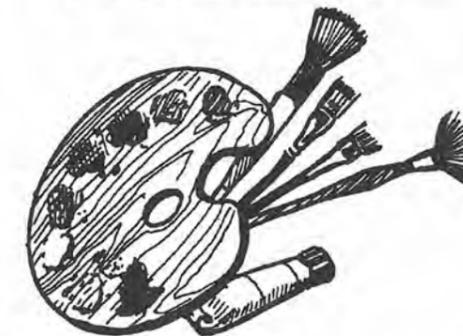
Les expositions ont lieu dans la Maison de la
Culture 13, rue du Curé (Béiergaass)

20 avril - 06 mai '02

Exposition artistique
des femmes libérales

12 juin - 04 août '02

Exposition d'été
des membres
de l'association artistique "La Palette"



14 septembre - 29 octobre '02

Exposition
Jean-Claude WARGNIER

05 - 27 octobre '02

Festival de la Gravure

16 novembre - 08 décembre '02

Exposition de peintures
Mady REULAND-KAYSER

13 décembre '02 - 05 janvier '03

Exposition d'hiver
des membres
de l'association artistique "La Palette"

Informations générales

associations, associations sportives, informations communales

Associations

Chorale Municipale Saengerbond

Président:
Jean-Marie DILLMANN
24, Collette's Paesch
L-9169 MERTZIG
Tél. privé: 88 83 43
Tél. empl.: 80 93 03

Secrétaire:
Mariette KRIER-BINSFELD
23, rue de Medernach
L-7619 LAROCLETTE
Tél. privé: 83 74 56
e-mail: mariette.krier @ci.educ.lu

*

Amiperas

KALENNER 2002

- Sa. 16.03. Generalversammlung an der "Porte Ouverte"
- So. 17.03. Houmass fir d'Amiperas an der Dekanatskierch
- Dä. 26.03. Ousterfeier an der "Porte Ouverte"
- Do. 30.05. Fréijorsausflug
- Dä. 04.06. Mammendag an der "Porte Ouverte"
- Do. 04.07. Tréppeltour
- Dä. 09.07. Di lescht "Porte Ouverte" virun der Vakanz
- Dä. 27.08. Di éischt "Porte Ouverte" no der Vakanz
- Më. 19.09. Hierschtausflug

- Dä. 01.10. Pappendag an der "Porte Ouverte"
- Do. 10.10. Tréppeltour
- So. 10.11. Eise Basar
- Dä. 03.12. Nikloosfeier an der "Porte Ouverte"
- So. 15.12. Chrëstfeier vun der Gemeng an der Amiperas



Gaart an Heem

Eisen Ausflug vum 9-12 Mee
féiert eis dëst
Joer an de Schwarzwald.
Mir logéieren um Titiséi

Mir fueren op d'Insel Mainau,
op Basel an op Freiburg.

Renseignemeter kritt dir beim
President Lucien HENCKES
Tel.: 80 31 17

a beim Nic STEINMETZ
Tel.: 80 96 44

*

D'Mammendagsfeier ass dëst Joer

Sonndes, den 09. Juni
ëm 15.00 Auer
am Festsall vun der "Aler Hotelschull"

Philharmonie municipale

Sonndes, de 24. März 2002
ëm 20.00 Auer
an der Sportshal vum LCD
rue Jos Merten

No Limits (Music-Show)
The Skyline of Music

Sammler Club Norden

Flohtreffen:

- Sonntag 24.03.02 - "Al Hotelschoul"
- Samstag 04.05.02 - "Al Schwemm"
- Samstag 06.07.02 - "Al Schwemm"
- Sonntag 14.07.02 - "Al Dikkrich"
- Samstag 03.08.02 - "Al Schwemm"

Organisation:
Sammler Club Norden, Dickirch

*

Associations sportives

Basket-Ball Club

Dimanche, le 19.05.02
et
Lundi, le 20.05.02

Internationalen Tournoi
fir Meederchers Equipen
Kategorien 1987/1989 an 1990/1993

Lëtzebuerg - Belgien - Däitschland
a Frankräich

an der Sportshal zou Dikrich



An der INTERKOMMUNALER TENNIS HAL vum SIT zu Ierpeldeng sinn nach Stonne fräi

Renseignemeter: Tél.: 80 87 80 - 227
Réservatioune: Tél.: 81 76 15

Bicherbus

Adresse: rue Jos Merten
L- 9257 Diekirch
Tél: 803081-301
Fax 803081-333

De Bicherbus as zu Dikrich
(op der Kluuster)
all zweet Woch, ëmmer **Donnesdes**
vu 15.00 - 15.30 Auer
op folgenden Datumen:

- 28. Maerz 2002
- 11. Abrëll 2002
- 25. Abrëll 2002
- 23. Mee 2002
- 06. Juni 2002
- 20. Juni 2002
- 4. Juli 2002
- 18. Juli 2002

Informations communales

Commission de l'environnement

Korken sammeln- Helfen Sie mit!

Kleinabfälle wie Korken, Kronkorken, Metaldeckel von Gläsern oder Drahtverschlüsse von Sektflaschen werden aufgrund ihrer geringen Größe und des geringen Gewichts achtlos weggeworfen, obwohl sie aus wertvollen Rohstoffen bestehen.

Die 1992 gegründete gemeinnützige Vereinigung "Mach eppes fir d'Ëmwelt a.s.b.l.", hat in Luxemburg bis zum 31.12.2000 268 m³ Korken eingesammelt, davon allein 892,6 m³ im Jahre 2000. Bei den Metallteilen waren es über 187 Tonnen, davon fast 50 Tonnen im Jahre 2000. Die Mengen sind steigend. Durch ihr freiwilliges Engagement konnten die Mitglieder von "Mach eppes fir d'Ëmwelt"

Informations générales

bisher 1,5 Millionen LUF an Behinderten-einrichtungen und Hilfsorganisationen für kranke Mitbürger spenden.

Die eingesammelten Korken wurden bisher nach Deutschland gebracht, wo sie geschreddert und zu Isolationsmaterialien und Zusatzstoffen verarbeitet werden (Recykork in Kehl am Rhein). Zur Zeit ist man dabei, eine alternative Verwertung auf nationaler Ebene zu finden. Metallteile (Kronkorken, Twist-off-Deckel, Drahtverschlüsse von Sektkorken) werden eingesammelt, sortiert und zur Stahlindustrie gebracht. Aluminium (Dosen, Flaschenverschlüsse) werden an einen Verwerter weitergeleitet.

Wenn Sie sich an der Sammlung beteiligen, tun Sie etwas für die Umwelt und für hilfsbedürftige Mitbürger.

Sammelstelle in Diekirch:

Service Technique
rue du XI Septembre



Marchés

De Maart gët all Mount
vun 8.00 - 12.00 Auer
op der Kluuster (place Guillaume)
bei der Dekanatskiirch ofgehalen.

Datume si fixéiert:

Dënsdes, den 19. März 2002
Dënsdes, den 16. Abrëll 2002
Dënsdes, den 21. Mee 2002
Dënsdes, den 21. Juni 2002
Dënsdes, den 16. Juli 2002

Musée National d'Histoire Militaire (MNH)

"Al Brauerei"
Entrée Bamertal
Tél.: 80 98 08

Internet:
www.nat-military-museum.lu

Vum 01. Abrëll bis
den 01. November ass de Musée
all Dag op
vun 10.00 - 18.00 Auer

Vum 02. November bis 31. März
ass de Musée all Dag op vun
14.00 - 18.00 Auer.

Le musée est ouvert du 1er avril
au 1er novembre tous les jours
de 10.00 à 18.00 heures

Du 02 novembre au 31 mars le musée
est ouvert tous les jours
de 14.00 à 18.00 heures

Paroisse

Internet: www.pardiek.lu

Pâques: 31 mars
Sainte communion: 28 avril
Procession de clôture Notre-Dame: 5 mai
Confirmation: 2 juin

Union commerciale

Dates à retenir:

Ustermaat	23. a 24. Mäerz
Télévie	26. a 27. Mäerz
Marche de l'Armée	25. a 26. Mee
Braderie	31. Mee an 1. Juni
Mammendag	09. Juni
Summersolden	22. Juni - 06. Juli

Vieille Eglise

Déi "Al Kiirch" ass op vum
1. Abrëll bis den 31. Oktober
vun 10.00 - 12.00
a vu 14.00 - 18.00 Auer
Si ass zou: Méindes

Informations générales

Matdeelung

betr: Grafkonzessiounen um Kiirfecht.

Den 12. September 2002 leeft eng Rei vu Grafkonzessiounen um Kiirfecht of.

Mir bidden déijéinig Konzessiounsäre, sech un d'Gemengeverwaltung ze wennen, fir déi néideg Formulaire zwecks Erneuerung oder den Verzicht vun der Konzessioun ze deklarieren.

Fir all Renseignement wend lech w.e.g. un
Telefonnummeren: 80 87 80 - 223 oder 229

Rappel

Il est rappelé aux citoyens qu'il est strictement défendu d'ériger des constructions (chalets, hangars, étables, cabanes) dans les zones vertes et rurales p.ex. "Herrenberg" sans être en possession des autorisations nécessaires.

L'autorisation du bourgmestre est de rigueur.

Pour tous renseignements s'adresser au
Service Technique
M. Aloyse WEYLER
Tél.: 808780-230

Aviso!

A câmara relembra aos Cidadãos, que é expressamente proibido construir barracas, chalés, barracoos etc, dentro das zonas verdes (Herrenberg) sem possuir as autorizações necessarias.

A autorisçao do Presidente da Câmara (Bourgmestre) é de rigor.

Paraqualquer informação é favor dirigir se ao

Servico Tecnico
Senhor Aloyse WEYLER
Tel: 80 87 80 - 230

Article 4 du règlement de la circulation - Arrêt, stationnement et parcage
Généralités

Il est **défendu d'abandonner** un véhicule sur la voie publique. Tout véhicule qui n'est pas en état de marche doit être **retiré aussitôt que possible** de la voie publique.

Sous réserve des dispositions concernant l'interdiction ou la limitation de stationnement, les véhicules parqués ou stationnés sans raison valable au-delà de 24 heures doivent être enlevés sur première injonction des agents de la force publique

Informations générales

Redaktiounsschluss

fir de nächsten

Deiwelselter 2/2002

*

De Redaktiounsschluss fir di
nächst Nummer ass op
den 08.05 '02
festgeluegt ginn.

*

Mir bieden all intresséiert Lett a
Veräiner hir Messagen an
Informatiounen bis zu dësem Datum
beim Sekretär Lucien HENCKES
eranzerechen.

Tél/Fax 808780-232

Villmools Merci am viraus

Impressum

Bulletin communal "Den Deiwelselter"
(Parution trimestrielle: mars, juin,
septembre et décembre)

*

Secrétariat

adresse: Lucien Henckes,
Administration communale, b. p. 145,
L-9202 Diekirch
tél.: 80 87 80 - 232
téléfax: 80 87 80 - 232

*

*Résumé des délibérations du conseil
communal: René Liltz, rédacteur à
l'Administration communale*

*Photos: Lucien Henckes/Photothèque
de la Ville*

*Imprimerie: Imprimerie du Nord, Diekirch
(impression sur papier recyclé)*

*

*Diffusion: La diffusion du bulletin
communal se fait par voie postale*



Vue op Dikrich vun den Häemrichswangerten (1902)